



RAPPORT DÉCHETS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE MORMAL

20
20

> Sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés



**Siège de la communauté de communes
du Pays de Mormal**

18 Rue Chevray - 59530 LE QUESNOY
Tél. : 03.27.09.04.60
Fax : 03.27.09.04.69
www.cc-paysdemormal.fr

Pôle technique et environnement CCPM

4 avenue de la légion d'honneur, Caserne Clarke,
59 550 Landrecies.
Tél. : 03.27.77.52.35.
Fax : 03.27.07.00.81



SOMMAIRE

RAPPORT DÉCHETS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE MORMAL

LA COLLECTIVITÉ P.4

Carte et fiche d'identité p.4

OPÉRATIONS DE COLLECTE P.5

Système et fréquence p.5
Collecte en porte à porte p.6
Le contrat avec Eco-Emballages p.7
La convention avec Eco-Folio p.8

RAPPORT DU COLLECTEUR P.9

Synoptique des flux de déchets p.9
Données Avesnois Environnement/CCP p.10

TONNAGES COLLECTÉS P.11

Présentation du SMIAA p.11
Pour savoir l'essentiel p.12
Les résultats et erreurs de tri p.13/14/15

LES ENCOMBRANTS & LE RÉEMPLOI P.16

Collecte en porte à porte p.16
La benne réemploi p.17
La ressourcerie éphémère p.18

LES DÉCHETTERIES P.19

Fonctionnement p.19
Fréquentation p.20
Les déchets acceptés et les conditions d'accès p.21

LE PERSONNEL ET LES ANIMATIONS P.22

Le personnel, animations et actions diverses, vente de composteurs p.22
Les animations p.22

LES ACTIONS DE PRÉVENTION P.23

L'opération « Hauts de France propre » p.23

BUDGET ANNUEL P.24

Budget annuel du service p.24

Rapport établi conformément à la loi n°95-101 du 2 février 1995, dite loi Barnier, et au décret d'application n°2000-404 du 11 mai 2000



ANNEXES

PRÉSENTATION

LA COLLECTIVITÉ EN CHARGE DE L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS MÉNAGERS

La communauté de communes du Pays de Mormal est un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) situé dans le Département du Nord, arrondissement d'Avesnes sur Hèle.



Le Président de la communauté de communes du Pays de Mormal est Guislain CAMBIER, Maire de Potelle et Président du Parc Naturel Régional de l'Avesnois (PNRA); la Vice-Présidente en charge de l'Environnement est Danièle DRUESNES, Maire de Bellignies.

La communauté de communes du Pays de Mormal exerce certaines compétences en lieu et place des communes, dont notamment, la collecte et le traitement des ordures ménagères et assimilés et des encombrants. Elle assure la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés sur les 53 communes membres, ce qui représente 48 314 habitants (population municipale) pour 19 511 ménages (21 189 logements).



La communauté de communes du Pays de Mormal est adhérente du Syndicat Mixte de l'Arrondissement d'Avesnes (SMIAA) pour le traitement et la valorisation des déchets ménagers.



LA COLLECTE

20
20



**FLAMME
ENVIRONNEMENT**

Le Savoir Propre

Elle est effectuée par l'entreprise AVESNOIS Environnement (groupe FLAMME). Le camion utilisé est l'Evolu'tri. Il collecte les 3 flux (Verre, OM*, déchets recyclables) en simultanément, au porte à porte, une fois par semaine, sur les 53 communes de la CCPM.



**Camion Triflux
Evolu'tri (brevet Flamme
Environnement)**

LE SYSTÈME DE COLLECTE

Tous les foyers sont équipés :

- d'un bac de tri bi-compartmenté pour le verre et les autres déchets recyclables (papier, carton, bouteille et flacon plastique, ...)
- d'un bac pour les OM*

Le parc de bacs est géré en régie sur l'ensemble du Pays de Mormal depuis le 01/07/2015.

En 2020, 1 797 Interventions de réalisés sur le terrain (remplacements de bacs, nouvelles dotations, réparations / diverses casses ...), soit 382 Interventions en plus / 2019.



1797

Interventions de réalisées sur le terrain (remplacements de bacs, nouvelles dotations, réparations / diverses casses ...)

© Flamme Environnement

LA FRÉQUENCE DE COLLECTE

La collecte des déchets ménagers en porte à porte s'effectue également les jours fériés (y compris le 1^{er} mai).

Une refonte des tournées de collecte a eu lieu à compter du 12/10/2015. La collecte débute dès 5h00 ou 6h00 du matin et se termine vers 22h00 le soir.



Pour ramasser tous ces déchets, Avesnois environnement a parcouru 195 733 km. Cela équivaut à quasiment cinq fois le tour de la Terre.

COLLECTE EN PORTE À PORTE

FLUX DE DÉCHETS COLLECTÉS EN PORTE À PORTE	MODE D'EXPLOITATION	FRÉQUENCE DE COLLECTE	CONTENANT	% POPULATION DESSERVIE
Ordures ménagères résiduelles	Prestataire (Avesnois Environnement)	C1	Bac gris foncé, bac gris clair avec couvercle vert	100%
Verre	Prestataire (Avesnois Environnement)	C1	Bac vert cloisonné ou non, bac gris cloisonné couvercle bordeaux, bac gris cloisonné couvercle jaune et bleu	100%
Autres emballages hors verre	Prestataire (Avesnois Environnement)	C1	Bac marron, bac vert cloisonné, bac gris cloisonné couvercle bordeaux, bac gris cloisonné couvercle jaune et bleu	100%
Encombrants 1 ^{ère} collecte au 24/08/2016	C2Rinsertion	Inscription téléphonique	En tas sur la voie publique	100%

C1 = collecte 1 fois par semaine

COLLECTE EN APPORT VOLONTAIRE



Flux de déchets collectés en apport volontaire



Mode d'exploitation



Mode de dépôts

Colonnes

Densité

1
colonne pour
688 habitants
(territoire ex-CCB)

Totale
14
colonnes à
verre

LE CONTRAT AVEC ECO-EMBALLAGES :

filères et exutoire des déchets
(collecte + déchetteries)

La CCPM a signé un contrat avec CITEO le 01/01/2018 (barème F). Ce contrat est signé pour une durée de 5 ans (fin le 31/12/2022). Il intègre les contrats de reprise des différents matériaux recyclables selon les conditions établies et assure un soutien financier à la tonne triée et aux actions et moyens de communication mis en place.

CITEO

Le nouveau nom
d'Eco-Emballages et Ecofolio

ECO-EMBALLAGES ET ECOFOLIO
deviennent CITEO le 08/09/2017.

La CCPM a retenu les filières suivantes :



REVIPAC
pour les briques
alimentaires



O-1 MANUFACTURING
pour le verre



VALORPLAST
pour le plastique



Recyclage des vallées
pour l'acier, les cartons
5.02, l'aluminium et les
papiers sortes
1.02 et 1.11



DEA (Déchets
d'Equipements
d'Ameublement) en
déchetterie

LA CONVENTION AVEC ECO-FOLIO, ÉCO-ORGANISME DES PAPIERS

CITEO

Eco-folio accompagne et finance la collecte, le tri et le recyclage des papiers (journaux, magazines, publicités, catalogues, courriers...).



Inutile de les froisser ou de les déchirer. Laisser les agrafes, spirales, trombones, etc.

LES PAPIERS COLLECTÉS
RESENT CONFIDENTIELS
JUSQU'AU RECYCLAGE.

Rappel sur les papiers à jeter dans le bac de tri



Journaux
Magazines



Courriers
Lettres



Livres
Cahiers



Catalogues
Annuaire



Feuilles
Enveloppes



Publicités
Prospectus

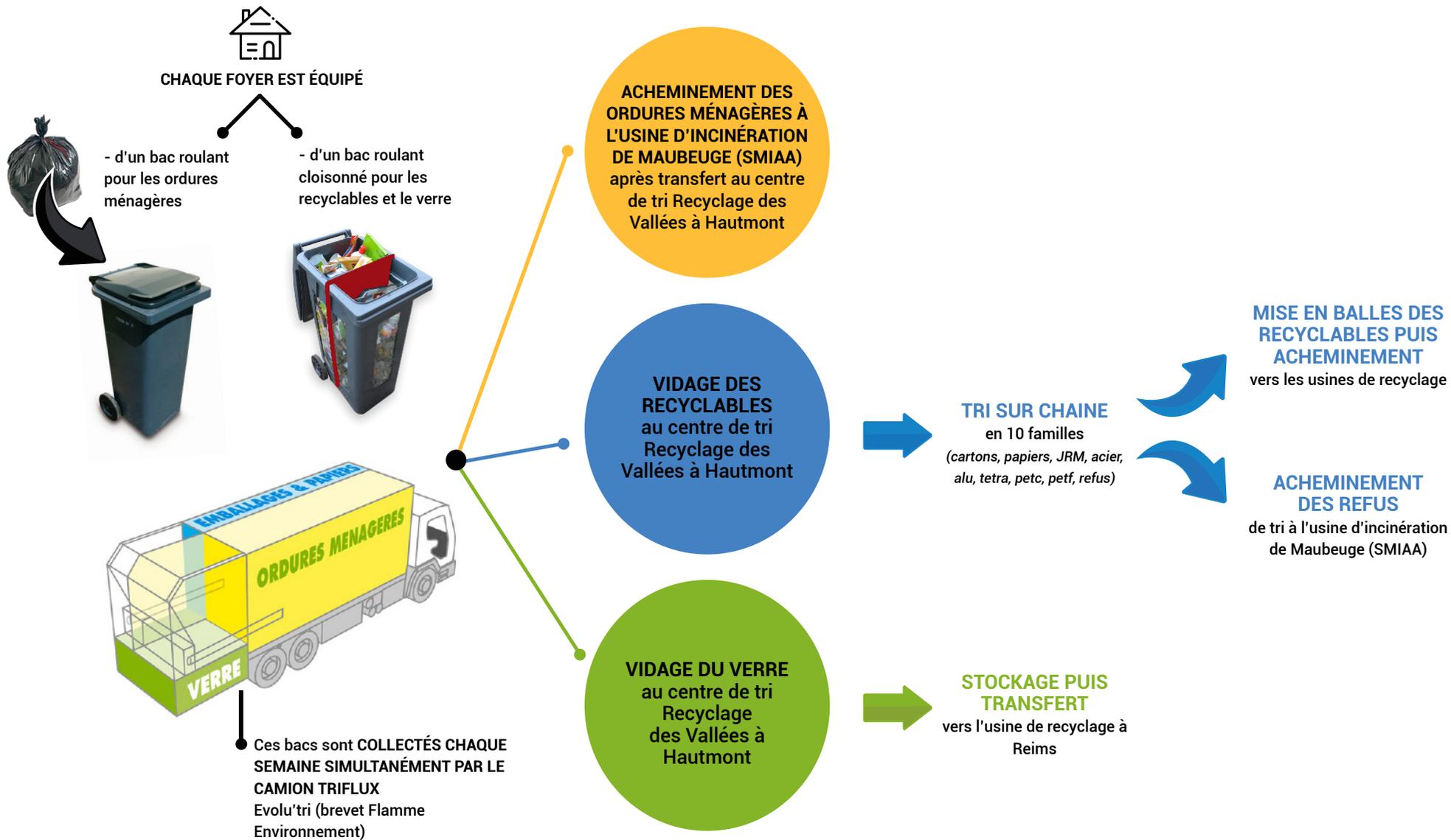


ATTENTION, ces papiers sont à jeter dans le bac d'ordures ménagères :

- Papiers au contact d'aliments
- Mouchoirs
- Papier cadeau et papier peint
- Tirages photos

SYNOPTIQUE DES FLUX DE DÉCHETS

pour la collecte en porte à porte



DONNÉES AVESNOIS ENVIRONNEMENT/CCPM

15,9

Effectif en nombre de postes du personnel d'exploitation du centre de tri

33 672

Nombre d'heures annuelles travaillées

195 733

Kilomètres annuels parcourus pour la collecte en porte à porte

18 035

tonnes de déchets par an

TONNAGES COLLECTÉS EN PORTE À PORTE



13 274
tonnes
d'ordures
ménagères



2 405
tonnes
de verre



2 356
tonnes
de matériaux
recyclables

Soit en moyenne,
373 kg de déchets
par personne, par an
(ordures ménagères, tri et
refus de tri et verre)

PRESENTATION DU S.M.I.A.A



Le S.M.I.A.A., Syndicat Mixte de l'Arrondissement d'Avesnes, a été créé par Arrêté Préfectoral du 18 septembre 1998.

Il est né de la volonté de l'ensemble des Maires et des Présidents des Intercommunalités de l'Arrondissement afin de trouver rapidement une solution juridique et technique à l'impasse dans laquelle se trouvait la politique publique d'élimination des déchets ménagers dans l'Arrondissement d'Avesnes sur Helpe.

(Source INSEE - populations légales 2012)

Le S.M.I.A.A. est le Maître d'Ouvrage du Centre de Valorisation Energétique (CVE) de Maubeuge qui se révèle être l'équipement de traitement des déchets ménagers par valorisation énergétique pour l'ensemble de l'arrondissement d'Avesnes sur Helpe.

Les utilisateurs du C.V.E. de Maubeuge sont de trois catégories :

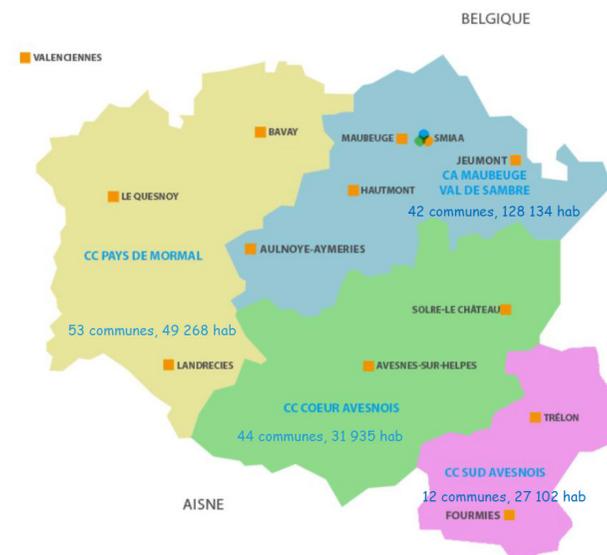
- les EPCI adhérents du S.M.I.A.A.,
- les collectivités clientes y compris les autres syndicats de traitement ou usine d'incinération,
- les clients privés pour les Déchets Industriels non dangereux : Sita, Environnement Services, Maubeuge Construction Automobiles, ... et des PME, artisans, commerçants de l'arrondissement.

LE S.M.I.A.A. EN 2020

le Syndicat Mixte de l'Arrondissement d'Avesnes regroupait 3 EPCI et 1 communauté d'agglomération

236 439
habitants

Périmètre du S.M.I.A.A.



POUR SAVOIR L'ESSENTIEL

La Gestion

Chiffres Clés de 2020

91 886 tonnes de déchets traitées
dont 86 745 tonnes incinérées
+ 5 141 tonnes enfouies

42 609 Méga Watts heures
d'électricité produits

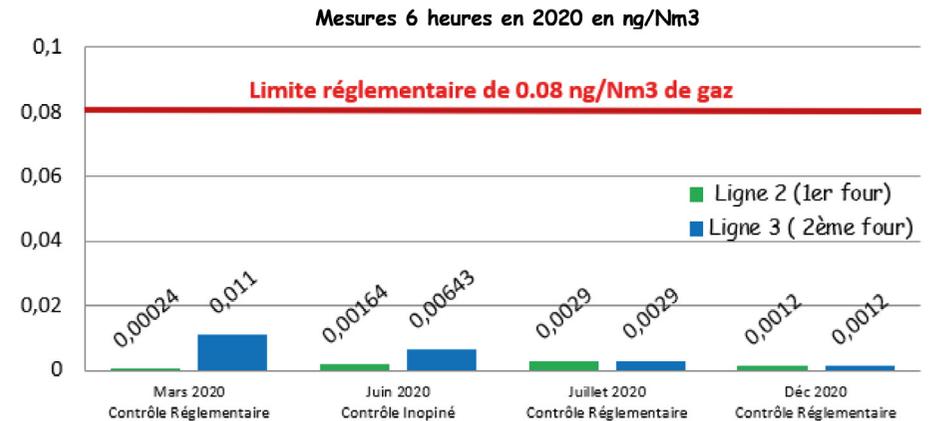
Dont 80 271 tonnes pour les seuls
ménages de l'arrondissement d'Avesnes
Soit 350 kg par habitant

Performance Energétique : 0,85
Seuil de la « Haute Performance
Energétique » ATTEINT

La Surveillance des rejets du site

Des rejets atmosphériques maîtrisés

Résultats de rejets de dioxines des mesures semi-continues et des analyses ponctuelles inférieurs aux limites réglementaires.



LES RÉSULTATS DU TRI (tonnages triés)

MATÉRIAUX	TYPE DE COLLECTE	TONNAGES TRIÉS EN TONNES CCPM 2020	TONNAGE TRIÉS EN TONNES CCPM 2019	COMPARATIF CCPM 2020/2019	MOYENNE kg/an/hab CCPM 2020	MOYENNE NATIONALE	MOYENNE RÉGIONALE	MOYENNE DÉPARTEMENTALE
Papiers / cartons AOE sorte 5,02	Porte à porte	650.90	667.36	-2.47%	13.47	8.46 kg/hab./an	8.86 kg/hab./an	9.05 kg/hab./an
JRM (journaux, revues, magazines) AONE sorte 1,02	Porte à porte	0	121.40		29.75	23.55 kg/hab./an	30.12 kg/hab./an	35.12 kg/hab./an
Papiers et cartons en mélange sorte 1.01	Porte à porte	590.63	743.54	-20,57%				
JRM (journaux, revues, magazines) CARA 11 sorte 1,11	Porte à porte	195.68						
Total JRM	Porte à porte	1 437.21	1 532.30	-6.21%				
Briques alimentaires ELA (5.03)	Porte à porte	21.84	51.23	-57.37%	0.45	N.C	N.C	N.C
Acier	Porte à porte	146.16	115.14	26.94%	3.03	1.89 kg/hab./an	2.59 kg/hab./an	3 kg/hab./an
Aluminium	Porte à porte	21.30	6.71	217.44%	0.44	0.15 kg/hab./an	N.C	0.17 kg/hab./an
Plastiques PET clair (ex : bouteille d'eau, de jus d'orange...)	Porte à porte	236.94	210.40	12.61%	4.90	4.39 kg/hab./an	6.08 kg/hab./an	6.16 kg/hab./an
Plastique PET foncé (ex : bouteille colorée eau gazeuse...)	Porte à porte	75.86	18.14	318.19%	1.57			
Plastique PEHD	Porte à porte	78.20	73.24	6.77%	1.62			
Total plastiques	Porte à porte	391.00	301.78	29.56%	8.09			
TOTAL	Porte à porte	2017.51	2 007.16	0.52%	41.76	39.13 kg/hab./an	48.19 kg/hab./an	54 kg/hab./an
Refus de tri	Porte à porte	627.63	566.33	10.82%	12.99			
VERRE	Porte à porte	2423.85	2 458.80	-1.42%	50.17	30.10 kg/hab./an	28.45 kg/hab./an	20.72 kg/hab./an

TONNAGE COLLECTÉS

Ordures ménagères (OM) + refus de tri :
13 273.74 + 627.63 = 13 901.37 tonnes,
soit 287.73 kg/habitant/an

Emballages ménagers recyclables (EMR)
collectés / tri : 2 355.68 tonnes,
soit 48.76 kg/habitant/an

Verre collecté au porte à porte :
2 460.06 T + verre collecté en apport
volontaire : 20.00 T = 2 480.06 tonnes,
soit 51.33 kg/habitant/an.

Global collecté :
18 737.11 T, soit 387.82 kg/habitant/an



TONNAGE TRIÉS



EMR / tri : 2 017.51 T



Verre : 2 423.85 T

Global trié

4 441.36 T, soit 91.93 kg/habitant/an.
24,21 % valorisation matière (recyclage)

Global incinéré

13 585,06 T et 317,34 T enfouies :
13 902,40 T, soit 287.75 kg/habitant/an.
74.06 % en valorisation énergétique
(incinération) et 1.73 % en enfouissement

« Allo encombrants » au porte à porte (p16)
63,79 t, soit 1.32 kg/habitant/an. 56,23 %
valorisation matière (recyclage de
35,87 t) et 43,77 % valorisation énergétique
(incinération de 27,92 t)

4 477,23 T
global déchets en
valorisation matière
soit, 92,67 kg/
habitant/an
24,32% valorisation
matière
(recyclage)

13 612,98 T
global déchets en
valorisation énergétique
soit, 281,76 kg/habitant/an
73,96% valorisation
énergétique
(incinération)

317,34 T
global déchets en
enfouissement
soit, 6,57 kg/habitant/an
1,72% en
enfouissement

QU'EST-CE QU'UNE CARACTÉRISATION ?

C'est une analyse d'un échantillon de déchets de la partie « des recyclables (hors verre) » du bac de tri. Cette analyse permet de déterminer précisément la qualité du tri. Le taux idéal se situe entre 10 et 15 %.

TAUX DE REFUS DE TRI

Taux de refus de tri moyen en 2020 / caractérisations : 12.30 %

(Trimestre 1 : 9.54 %, trimestre 2 : 13.87 %, trimestre 3 : 15.50 % et trimestre 4 : 10.29 %) suivant les caractérisations (échantillonnages à l'année) et de 26.64 % sur l'ensemble de la collecte.

Taux de refus de tri moyen en 2019 : 16,41 %

(Trimestre 1 : 19,86 %, trimestre 2 : 17,34 %, trimestre 3 : 12,72 % et trimestre 4 : 15,71 %) suivant les caractérisations (échantillonnages à l'année) et de 23,34 % sur l'ensemble de la collecte.



ANNÉES	2018	2017	2016	2015	2014
Taux de refus de tri moyen suivant les caractérisations	22.49%	17.33%	20%	15.41%	16.28%

COLLECTE EN PORTE À PORTE DES ENCOMBRANTS

(en tonnes)

DATE	CARTONS	FER	MOBILIER	REEMPLOI	DIB*	RECYCLABLES
Janvier	0	0	0	0	4,520	0
Février	0,250	0,320	2,700	0,350	1,760	3,620
Juin	0,140	0,180	6,740	0,120	7,720	7,180
Juillet	0,200	0,320	2,840	0,450	6,1	3,810
Octobre	0	0,524	3,840	0	2,54	4,364
Novembre	0,610	0,388	4,920	0	2,96	5,918
Décembre	0,4	1,075	9,5	0	2,32	10,975
TOTAL	1,600	2,807	30,54	0,920	27,920	35,87

63,79 t
 63,79 t dont 35,870 t
 de produits recyclables
 et/ou réemployables
 (cartons, fer et
 mobilier)

*DIB : Déchet industriel banal (DIB)
 Ensemble des déchets non inertes et non dangereux générés par les entreprises,
 industriels, commerçants, artisans et prestataires de services ; ferrailles, métaux non
 ferreux, papiers-cartons, verre, textiles, bois, plastiques, etc.

| BENNE RÉEMPLOI en déchetterie de Le Quesnoy

MOIS	Nbre de collecte	Traitement en tonnes
Janvier	4	3,98
Février	3	2,84
Avril	2	1,56
Mai	5	3,76
Juin	3	3
Août	3	2,32
Septembre	3	2,74
Octobre	3	2,04
Novembre	3	3,76
Décembre	3	2,78
TOTAL	32	28,78

28,78

tonnes non incinérées,
mais recyclées et/
ou réemployés par la
ressourcerie
C2ri d'Anzin.

LA RESSOURCERIE ÉPHÉMÈRE 3 lieux : Bavay, Le Quesnoy et Landrecies

Depuis juillet 2019 en déchetterie de le Quesnoy, des marchandises réutilisables (meubles, vaisselle, luminaires...) peuvent être déposées dans un conteneur pour leur donner une seconde vie. Grâce à ces objets, l'association C2Rinsertion d'Anzin a ouvert une ressourcerie éphémère sur le territoire de la CCPM, en proposant une vente d'objets issus de ce réemploi. L'espace de quelques jours, les habitants de Landrecies et des communes avoisinantes sont venus acheter (à moindre coût) des articles qui étaient destinés auparavant à la benne des encombrants en déchetterie.



Bavay

1 semaine en Février

**734 visiteurs,
379 acheteurs
pour 1 266 articles
vendus**

(panier moyen de 8.18 €)



Le Quesnoy

1 semaine en Mars

**305 visiteurs,
167 acheteurs
pour 574 articles
vendus**

(panier moyen de 8.18 €)



Landrecies

1 semaine en Juillet,
2 en Septembre et
1 en Novembre

**2 509 visiteurs,
1 274 acheteurs
pour 4 643 articles
vendus**

(panier moyen de 7.95 €
11.73 € / 8.18 € / 9.43 €)



La CCPM, en partenariat avec l'association **C2Rinsertion d'Anzin** a mis en place une zone de réemploi pour développer la récupération de produits réutilisables (mobilier, vaisselle, textile, petits électroménagers, bibelots...) afin de promouvoir leur réemploi et de diminuer les quantités de déchets d'encombrants dirigés vers des centres de traitement.

LES DÉCHETTERIES

20
20

La communauté de communes compte quatre déchetteries à Le Quesnoy, Poix-du-Nord, Landrecies et Bavay ainsi que deux bennes déchets verts à Bry et Gommeignies. Les déchetteries sont accessibles aux particuliers comme aux professionnels.

En 2020, 96 955 passages ont été enregistrés dans les quatre déchetteries. La plus grosse fréquentation est enregistrée en mai 11 235 passages tandis que le mois qui compte le moins de passages est le mois d'avril (2 257).

Le règlement des déchetteries a été harmonisé le 2 mai 2017.

Ainsi, les professionnels et collectivités du territoire ne sont plus acceptés le samedi toute la journée et le lundi matin. La déchetterie de Poix-du-Nord n'est pas en capacité d'accueillir les professionnels et les collectivités pour des raisons de sécurité.

Les véhicules de plus de 3,5 tonnes PTAC ne sont pas autorisés sur les sites. Les dépôts sont limités à 1 m³ par jour au total et à 2 m³ par semaine.



Pour accéder aux déchetteries, il faut résider de manière permanente sur le territoire de la communauté de communes, présenter sa carte grise ainsi qu'un justificatif de domicile et une carte d'identité. L'informatisation des déchetteries depuis l'été 2017 permet un accès par badge. L'accès est gratuit.

96 955
passages ont été
enregistrés dans les
quatre déchetteries.

922
passages pour
la benne à déchets
verts à BRY

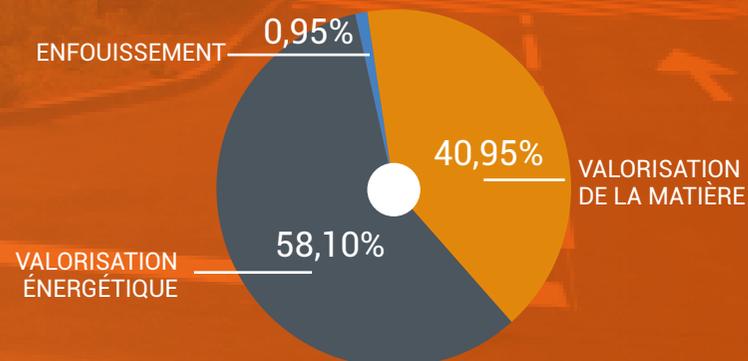
33 310,98
déchets globaux
soit 689,47 kg/an/hab

968
passages pour
la benne à
déchets verts
à GOMMEIGNIES

98 845
passages en
déchetteries, bennes
verts à Bry et
à Gommeignies

LES DÉCHETS ENGENDRÉS

(collecte et déchetterie)



| FRÉQUENTATION DES DÉCHETTERIES

	LE QUESNOY	POIX-DU-NORD	LANDRECIES	BAVAY	TOTAL (par mois)
Janvier	2840	552	1362	1613	6367
Février	2918	550	1484	1828	6780
Mars	1576	327	711	853	3467
Avril	1092	65	530	570	2257
Mai	5521	115	2683	2916	11235
Juin	4993	1297	2381	1461	10132
Juillet	5348	1319	2229	1359	10255
Août	5370	1217	2258	996	9841
Septembre	4860	989	2213	3267	11329
Octobre	4401	882	1938	3321	10542
Novembre	3690	1063	1660	2572	8985
Décembre	2707	515	976	1567	5765
TOTAL (par site)	45 316	8 891	20 425	22 323	96 955



Retrouvez le détail des déchets collectés p27

Passages estimés / PDNord entre Août et Décembre 2020 : problème réseau / la lecture des badges.
En attente de l'installation de la fibre.

LES DÉCHETS ACCÉPTÉS EN DÉCHETTERIES

	Déchetterie LANDRECIES	Déchetterie LE QUESNOY	Déchetterie POIX-DU-NORD	Déchetterie BAVAY
Ferrailles	✓	✓	✓	✓
Cartons	✓	✓	✓	✓
Batteries	✓	✓	✗	✓
Néons et lampes	✓	✓	✗	✓
Gravats	✓	✓	✓	✓
Déchets verts	✓	✓	✓	✓
Encombrants	✓	✓	✓	✓
Pneus	✓	✓	✗	✓
Bois	✓	✓	✗	✓
Huile minérale	✓	✓	✗	✓
Huile végétale	✓	✓	✗	✓
Peintures, lazures et aérosols	✓	✓	✗	✓
Pesticides, acides et bases	✓	✓	✗	✓
Bidons souillés vides	✓	✓	✗	✓
Piles	✓	✓	✗	✓
Colonne à verre	✗	✗	✗	✓
DEEE*	✓	✓	✗	✓
Textiles	✓	✓	✗	✓
Capsules / café	✓	✓	✗	✓
Cartouches d'encre	✓	✓	✗	✓
Brita cartouches	✓	✓	✗	✓
Benne réemploi	✗	✓	✗	✗

*DEEE : Déchets électriques et électroniques

ATTENTION

Conformément au règlement des déchetteries et pour un meilleur service, merci de suivre ces indications



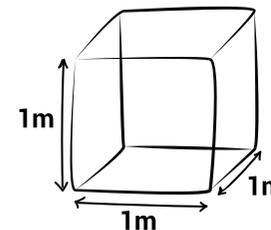
Les professionnels et les collectivités* (du territoire de la CCPM) **NE SONT PLUS ACCEPTÉS le samedi (toute la journée) et le lundi matin.**



* La déchetterie de Poix-du-nord n'est pas en mesure, pour des raisons de sécurité d'accueillir les professionnels et les collectivités.



Les véhicules de plus de 3.5 tonnes PTAC ne sont pas autorisés sur les sites.



RAPPEL : 1m³ = 1000L

Les dépôts sont limités par adresse fiscale :
- à 1m³ au total par jour
- à 2m³ au total par semaine



Ex : deux dépôts le lundi de 0.5 m³ + un dépôt le vendredi de 1 m³.



Avant d'accéder à la déchetterie, les déchets doivent être triés pour un dépôt rapide et efficace.

LE PERSONNEL

16,57 équivalent temps plein (ETP) en gardiens, agents du tri en renfort et administratifs pour les déchetteries ; 3,16 ETP agents de collecte (agents du tri, agents de maintenance des poubelles et administratifs) et 1,63 ETP d'agents techniques.

ANIMATIONS ET ACTIONS DIVERSES

En 2020, en raison de la crise sanitaire liée au covid-19, le service « environnement » n'a pu mener toutes les animations espérées, seules 2 ont pu être organisées :

- « Hauts de France propres » du samedi 07 Mars 2020
- Animation auprès des scolaires en déchetterie
- Retrait (« en drive ») des poules / 50 foyers de la CCPM pour 100 poules avec les 4 races locales suivantes :



VENTE DE COMPOSTEURS

Une promotion est faite pour le compostage individuel.

Ainsi, **79 composteurs en bois** de 600 litres, **25 composteurs en plastique** de 600 litres, **56 composteurs bois** de 1 000 litres, **12 composteurs en plastique** de 1 000 litres, **11 lombricomposteurs** et **108 seaux de cuisine** ont été vendus en 2020.



HAUTS DE FRANCE PROPRE 2020

308

participants à l'opération
communes propres

16

communes du
Pays de Mormal

10.466 t

(encombrants en grande majorité)
pour 5 bennes dans les déchetteries
(hors Poix du Nord).

BUDGET ANNUEL DU SERVICE ENVIRONNEMENT

DÉCHETTERIES	2019	2020
Rotation (enlèvement bennes)	297 997,25€	332 269,92€
Traitement	<i>Comptabilisé avec les OM</i>	523 084,06€
Traitement	362 111,92€	297 596,71€
Charges variables supplémentaires	24 853,64€	41 227€
Salaires	508 361,83€	543 653,41€
TOTAL DES DÉPENSES 1	1 193 324,64€	1 737 831,10€
Produits du recyclage	81 933,66€	58 660,57€
Subvention ou autres	0€	0€
Recettes ASP CAE	0€	0€
TOTAL DES RECETTES 1	83 387,37€	58 660,57€

COLLECTE DES OM	2019	2020
Collecte	2 316 794,€	2 344 724,52,€
Incinération	1 370 969,73€	1 131 571,52€
Traitement	600 385,13€	592 298,30€
Charges variables supplémentaires	53 771,86€	57 831,67€
Salaires	153 006,27€	156 389,98€
TOTAL DES DÉPENSES 2	4 494 927€	4 282 815,99€
Produits du recyclage	281 028,62€	199 399,40€
Subvention ou autres	503 000€*	607 780,91€*
Recettes ASP CAE	5 704,55€	0€
TOTAL DES RECETTES 2	789 733,17€	807 180,31€

*manque le liquidatif Citéo / solde des recettes à percevoir.



DEVENIR DES DECHETS ET FILIERES / DECHETTERIES

DÉCHETS	ENVOYÉS À	DÉCHETTERIES			
		LANDRECIES	LE QUESNOY	POIX-DU-NORD	BAVAY
BATTERIES	ARF	Recyclage en plomb		Néant	Recyclage en plomb
BIDONS SOUILLÉS ET VIDES	ARF	Valorisation énergétique	Valorisation énergétique	Néant	Valorisation énergétique
BOIS	Recyclage des Vallées	Fabrication de panneaux de particules		Néant	Fabrication de panneaux de particules
CAPSULES / CAFÉ	Suez	Re-manufacturées pour réutilisation		Néant	Re-manufacturées pour réutilisation
CARTONS	Recyclage des Vallées	Fabrication de cartons			
CARTOUCHES D'ENCRE	Collectors	Re-manufacturées pour réutilisation		Néant	Re-manufacturées pour réutilisation
COLONNE À VERRE	Recyclage des Vallées	Néant			Fabrication de verre alimentaire
DÉCHETS VERTS	Recyclage des Vallées	Fabrication de compost			
PELOUSE	Gaec de la Fresnaie	Néant	Matière pour méthanisation	Néant	
DEEE	Eco-systèmes	80% du poids des équipements est recyclé et 85% valorisé énergiquement (ferraille, métaux non ferreux, plastique, minéraux (verre, ciment), verre tubes cathodiques, déchets...		Néant	80% du poids des équipements est recyclé et 85% valorisé énergiquement (ferraille, métaux non ferreux, plastique, minéraux (verre, ciment), verre tubes cathodiques, déchets...
ENCOMBRANTS	Recyclage des Vallées	Incinération et enfouissement			

FERRAILLES	Recyclage des Vallées	/	Fabrication d'acier	
		Valorisation des ferrailles pour assurer la récupération, le recyclage et la vente en tant que matières 1 ^{ères} secondaires		
GRAVATS	Recyclage des Vallées	Concassage ou remblais en fond de forme		
HUILE MINÉRALE (VIDANGE)	ARF	Recyclées et ravalorisées matière (4 litres usagés pour 3 litres d'huile de base recyclée)	Néant	Recyclées et ravalorisées matière (4 litres usagés pour 3 litres d'huile de base recyclée)
HUILE VÉGÉTALE (FRITURE)	ARF	Transformation en biodiesel pour les transports publics	Néant	Transformation en biodiesel pour les transports publics
NÉONS ET LAMPES	ENVIE2E	Verre : 86% servent à la fabrication d'isolants ou d'abrasifs, de tube fluo, de silice de substitution. Métaux 5% sont revendus sur les marchés des métaux (aciéries, affineries...) Poudres : 3% sont utilisés dans les batteries de voiture électrique ou téléphones portables... Divers : 4% vont à l'incinération	Néant	Verre : 86% servent à la fabrication d'isolants ou d'abrasifs, de tube fluo, de silice de substitution. Métaux 5% sont revendus sur les marchés des métaux (aciéries, affineries...) Poudres : 3% sont utilisés dans les batteries de voiture électrique ou téléphones portables... Divers : 4% vont à l'incinération
PEINTURES, LASURES, AÉROSOLS ET FILTRES HUILE	ARF	Valorisation énergétique	Néant	Valorisation énergétique
PESTICIDES, ACIDES, BASES ET PRODUITS INCONNUS	ARF	Valorisation énergétique	Néant	Valorisation énergétique
PILES	COREPILE	Récupération du mercure, du zinc, du nickel, du fer. Recyclage d'acier et ferromanganèse	Néant	Récupération du mercure, du zinc, du nickel, du fer. Recyclage d'acier et ferromanganèse
CARTOUCHES BRITA	Suez		Néant	
DEA (MEUBLES)	Eco-mobilier	Valorisation matière	Néant	Valorisation matière
PNEUS	ALLIAPUR	Valorisation matière ou recyclage sous forme de broyats, granulats ou poudrette pour créer des aires de jeux, enrobés routiers, gazon synthétiques, objets moulés, pistes d'athlétisme, sol équestre...Recyclage du carbone de fer pour applications en aciéries, fonderies, sidérurgies.	Néant	Valorisation matière ou recyclage sous forme de broyats, granulats ou poudrette pour créer des aires de jeux, enrobés routiers, gazon synthétiques, objets moulés, pistes d'athlétisme, sol équestre...Recyclage du carbone de fer pour applications en aciéries, fonderies, sidérurgies.
VÊTEMENTS	Relais du Cambrésis	Revente vêtements d'occasions + chiffons + fabrication d'isolant maison	Néant	Revente vêtements d'occasions + chiffons + fabrication d'isolant maison

| TONNAGE DES DÉCHETS COLLECTÉS EN DÉCHETTERIES



Cartons
305,05 t



Ferrailles
444,56 t



Déchets électroniques
et électriques (D3E)
331,97 t



Déchets verts
3 492,66 t



Gravats
3 961,76 t



Cartons
112,18 t



Encombrants
5 030,04 t



Bois
638,26 t



Déchets d'équipements
et d'ameublement (DEA)
349,88 t



Benne ré-emploi
28,78 t



Déchets ménagers
spéciaux (DMS)
81,32 t



Piles
2,314 t



Néons et ampoules
1,17 t



Textiles
96 t



Pneumatiques
38,71 t



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE MORMAL
Service Environnement

4 avenue de la légion d'honneur, Caserne Clarke, 59 550 Landrecies.

03.27.77.52.35. Fax : 03.27.07.00.81

contact@cc-paysdemormal.fr

www.cc-paysdemormal.fr
